

Paris, le 12 février 2009

Mise au point sur la gestion des anciens sites miniers français d'uranium par AREVA

Suite à la diffusion par France 3 hier soir d'un document présentant de façon calomnieuse la gestion par AREVA des anciens sites miniers français d'uranium, le groupe tient à rétablir la vérité sur les activités mises en cause.

En France, l'extraction du minerai d'uranium s'est achevée en 2001, à la suite de l'épuisement des gisements exploitables. L'uranium extrait provenait de 210 mines réparties sur l'ensemble du territoire. Plus de la moitié de ces sites avaient été exploités par d'autres opérateurs qu'AREVA (associations de collectivités, pétroliers, autres mineurs...).

L'Etat a confié à un seul acteur le réaménagement des anciens sites miniers d'uranium français. AREVA assume volontiers cette responsabilité parce qu'elle fait appel à sa connaissance reconnue de l'uranium naturel et à ses engagements en matière de responsabilité sociale.

Avec un budget réaménagement de 4 à 5 millions d'euros par an, AREVA mobilise en permanence 100 spécialistes (santé, radioprotection, géologie, environnement) sur le sujet. Chaque année, près de 10 000 analyses et des milliers de prélèvements sont réalisés par AREVA ou par les DRIRE (Directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement).

Le réaménagement et le suivi environnemental des anciennes mines sont effectués suivant une méthodologie rigoureuse et reconnue, tant par les autorités nationales qu'au niveau international. Cette activité est contrôlée par les DRIRE, l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) et les DDASS (Directions départementales des affaires sanitaires et sociales).

Fidèle à sa politique d'ouverture et de transparence, AREVA entretient des relations régulières avec les élus locaux, les associations et les riverains dans une démarche de dialogue permanent. AREVA participe aux structures de concertation (commissions locales d'information et de surveillance) et d'études (groupes d'expertise pluralistes regroupant une quinzaine de groupes d'experts scientifiques et associatifs de cinq nationalités) qui ont été créées à proximité des sites miniers pour répondre aux interrogations ou aux inquiétudes exprimées par les riverains.

A l'époque de la fermeture des mines, la réglementation sur l'exposition du public fixait la limite à 5 millisieverts (mSv) par an ajoutés au milieu naturel. Cette limite a été ramenée à 1 mSv par an en 2004. AREVA suit scrupuleusement cette réglementation appliquée à toute l'industrie du nucléaire. Il convient de noter que les études épidémiologiques n'ont montré aucun effet sur la santé en dessous de 100 mSv.

Il est aussi important de souligner que la radioactivité est présente naturellement dans l'environnement. En France, 70 % de la radioactivité à laquelle est exposé un individu est d'origine naturelle et 30 % relèvent de l'exposition médicale. La dose moyenne

Service de Presse

Patricia Marie
Julien Duperray
Pauline Briand
T : 01 34 96 12 15
F : 01 34 96 16 54
press@areva.com

Relations

Investisseurs

Isabelle Coupey
isabelle.coupey@areva.com
T : +33 1 34 96 14 85
Manuel Lachaux
T : +33 1 34 96 11 53
manuel.lachaux@areva.com

annuelle d'origine naturelle reçue par un individu est de 2,4 mSv. Dans certaines régions, comme le Limousin et une grande partie de la Bretagne, la radioactivité naturelle peut atteindre des niveaux bien supérieurs à celle des stériles miniers - roches pas ou très faiblement radioactives - qui recouvrent les mines d'uranium et qui ont pu être utilisés occasionnellement dans le domaine public dans le but, par exemple, de réaliser des remblais de chemins, des parkings, des sous-bassements ou des ronds-points.

AREVA poursuivra la surveillance scrupuleuse des anciens sites miniers dans une logique de progrès continu. Le groupe continuera par ailleurs d'informer le public sur cette activité, notamment à travers les nombreuses structures locales d'échange que France 3 a délibérément omis d'évoquer.

A propos

Avec une présence industrielle dans 43 pays et un réseau commercial couvrant plus de 100 pays, AREVA propose à ses clients des solutions technologiques pour produire de l'énergie sans CO₂ et acheminer l'électricité en toute fiabilité. Leader mondial de l'énergie nucléaire, le groupe est le seul acteur présent dans l'ensemble des activités industrielles du secteur. Ses 75 000 collaborateurs s'engagent quotidiennement dans une démarche de progrès continu, mettant ainsi le développement durable au cœur de la stratégie industrielle du groupe. Les activités d'AREVA contribuent à répondre aux grands enjeux du XXI^e siècle : accès à l'énergie pour le plus grand nombre, préservation de la planète, responsabilité vis-à-vis des générations futures. www.areva.com
